



Le nombre de conseillers
municipaux en exercice : 43

COMpte Rendu du Conseil Municipal

DU 23 FEVRIER 2016

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du dix-sept février de l'an deux mille seize, le Conseil Municipal de la Commune de BOBIGNY, de nouveau légalement convoqué le dix-neuf février, s'est rassemblé en séance ordinaire le vingt-trois février sous la présidence de Stéphane DE PAOLI et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Présents : Stéphane DE PAOLI – Christian BARTHOLMÉ (sortie au mémoire n° 5 et retour au mémoire n° 6) – Kahina AIROUCHE (Départ au mémoire n° 30) – Youssef ZAOUI (sortie au mémoire n° 3 et retour au mémoire n° 5) – Faysa BOUTERFASS (sortie au mémoire n° 4 et retour au mémoire n° 5, sortie au mémoire n° 18 et retour au mémoire n° 20) – Djafar HAMOUM (sortie au mémoire n° 8 et retour au mémoire n° 12, sortie au mémoire n° 23 et retour au mémoire n° 26) – Selimane ABDERRAHMANE (sortie au mémoire n° 6 et retour au mémoire n° 8, sortie au mémoire n° 9 et retour au mémoire n° 12, sortie au mémoire n° 16 et retour au mémoire n° 17) – Sarah SBIA (sortie au mémoire n° 27 et retour au mémoire n° 30) – Simbara CAMARA (sortie au mémoire n° 11 et retour au mémoire n° 12) – Gérard AOUSTIN – Isabelle LÉVÊQUE (sortie au mémoire n° 15 et retour au mémoire n° 20 et départ au mémoire n° 37) – Mahamadou N'DIAYE – Christine GABEREL – Marc DRANÉ – Ouassila KOUAICHI (sortie au mémoire n° 4 et retour au mémoire n° 5 et départ au mémoire n° 37) – Danielle LASSERRE (Départ au mémoire n° 15) – Pierre MONTELLA – Fatou FAYE (Départ au mémoire n° 37) – Hervé LEUCI – Sylvain LEGER (sortie au mémoire n° 3 et retour au mémoire n° 13 et départ au mémoire n° 21) – Patrice TRULLI – Muriel CABILLAUX – Riyad BELALA – Bernard GRINFELD – Anne JONQUET – Abdel SADI (sortie au mémoire n° 8 et retour au mémoire n° 9) – José MOURY – Waly YATERA – Aline CHARRON (départ au mémoire n° 13 et donne mandat à Waly YATERA) – Monique SAMSON (sortie au mémoire n° 15 et retour au mémoire n° 16) – Nathalie FIORE

Représentés : Magalie LE FRANC par Isabelle LÉVÊQUE – Fatima MARIE-SAINTE par Gérard AOUSTIN – Tuong Lan HOANG par Faysa BOUTERFASS – Jonathan BERREBI par Stéphane DE PAOLI – Sabrina DEHOUM par Christine GABEREL – Hocine HEBBALI par Nathalie FIORE – Koumba KONATE par Patrice TRULLI – Salomon ILLOUZ par Monique SAMSON – Myriam BENOUDIBA par Bernard GRINFELD – Benjamin DUMAS par José MOURY

Absents : Sabrina SAIDI – Darko DJORDJEVIC

Secrétariat : Hervé LEUCI

1. Résiliation de la convention cadre conclue entre la Commune de Bobigny et l'association « Bourse locale du travail de Bobigny »

Adopté à la majorité

Pour : 30
Contre : 10
Abstention : 0
Ne participe pas : 1

Le Conseil Municipal résilie la convention cadre en date du 2 juin 2006 conclue entre la Commune et l'association « Bourse locale du travail de Bobigny » et la convention de mise à disposition de locaux à l'association « Bourse locale du travail de Bobigny » en date du 18 septembre 2002.

2. Désignation des représentants de la Ville de Bobigny à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de l'Établissement Public Territorial « Est Ensemble »

- Sur le vote à main levée

Adopté à l'unanimité

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Ne participe pas : 0

- Sur la désignation des représentants de la Ville de Bobigny

Proposition de nom : Stéphane DE PAOLI comme représentant titulaire et Christian BARTHOLME comme représentant suppléant.

Adopté à l'unanimité

Pour : 31
Contre : 0
Abstentions : 10
Ne participe pas : 0

Le Conseil municipal désigne Stéphane DE PAOLI comme représentant titulaire et Christian BARTHOLME comme représentant suppléant de la Ville de Bobigny pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de l'Établissement Public Territorial « Est Ensemble ».

*Arrivée de Konate KOUMBA et Sabrina DEHOUM.
Sortie de Sylvain LEGER et Youssef ZAOUI.*

3. Rapport d'orientation budgétaire Budget Primitif 2016 – Budget principal de la Ville

Adopté à la majorité

Pour : 29
Contre : 10
Abstention : 0
Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2016 du Budget principal de la Ville et approuve le Rapport d'orientation budgétaire préalable au vote du Budget Primitif 2016, s'agissant du Budget principal de la Ville.

Sortie de Faysa BOUTERFASS et Ouassila KOUAICHI.

4. Protocole transactionnel avec la Caisse Française de Financement Local et de la Société de financement local (SFIL) pour les emprunts structurés

Adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la conclusion du protocole transactionnel avec la Caisse Française de Financement Local et la Société de Financement Local.

*Retour de Faysa BOUTERFASS, Ouassila KOUAICHI et Youssef ZAOUJ.
Sortie de Christian BARTHOLME.*

5. Délégation du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Adopté à l'unanimité

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Considérant que l'article 127 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe étend la liste des compétences pouvant être déléguées à l'exécutif par l'assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal abroge la délibération n° 01 170414 du 17 avril 2014 et approuve la liste étendue des compétences pouvant être déléguées au Maire.

*Retour de Christian BARTHOLME.
Sortie de Selimane ABDERRAHMANE.*

6. Acquisition d'emprises foncières constituant le domaine public à SEQUANO Aménagement dans le cadre de la Zone d'Aménagement Concerté de l'Hôtel de Ville

Adopté à l'unanimité

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté de l'Hôtel de Ville, le Conseil Municipal décide d'acquérir, pour un euro, les parcelles cadastrées section AC n° 234, 236, 244, 245, 252 et les parcelles cadastrées section AG n° 254 et 256 à SEQUANO Aménagement.

7. Acquisition à l'Office Public de l'Habitat de Bobigny de la parcelle cadastrée section Y n° 155 sise avenue Karl Marx

Adopté à l'unanimité

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 1

Monsieur Jonathan BERREBI ne participe pas au vote

Dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté de l'Hôtel de Ville, le Conseil Municipal décide d'acquérir à l'Office Public de l'Habitat de Bobigny la parcelle cadastrée section Y n° 155, d'une surface d'environ 650 m², pour un montant de 227 500 euros.

Retour de Selimane ABDERRAHMANE.

Sortie de Djafar HAMOUM et Abdel SADI.

Départ de Konate KOUMBA qui donne mandat à Patrice TRULLI.

8. Désaffectation et déclassement d'une partie de l'îlot Karl Marx dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine du Centre-Ville

Adopté à l'unanimité

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté de l'Hôtel de Ville, le Conseil Municipal constate la désaffectation d'une partie du lot A2 et du lot B et décide le déclassement du domaine public communal les terrains d'une surface d'environ 1 549 m², lot A2, pris sur une partie des parcelles cadastrées section Y n° 170 et 180, et d'environ 987 m², lot B sur une partie de la parcelle cadastrée section Y n°180.

Retour d'Abdel SADI.

Sortie de Selimane ABDERRAHMANE.

9. Avis sur le Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLH I)

Adopté à l'unanimité

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 10

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au Programme Local de l'Habitat Intercommunal 2016-2021 de l'Etablissement Public Territorial « Est Ensemble » et émet des réserves quant à une exonération du Supplément de Loyer de Solidarité étendue à la bande des 300 mètres des quartiers Prioritaires de la Ville et aux sections cadastrales comptant au moins 10 % de logements privés potentiellement indignes.

10. Convention entre l'Etat et les services d'enregistrement de la demande de logement social

Adopté à l'unanimité

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participent pas : 0

*Considérant la demande formulée par le Préfet de la Seine-Saint-Denis le 02 décembre 2015 pour que la Ville de Bobigny s'inscrive dans la démarche de mise en place de la gestion partagée des demandes de logements locatifs sociaux,
Le Conseil Municipal approuve la convention fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre de la gestion partagée des demandes de logement social dans la Région Ile-de-France avec l'Etat.*

Sortie de Simbara CAMARA.

11. Modification de l'article 7.01 des statuts du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF)

Adopté à l'unanimité

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Considérant que la création de la Métropole du Grand Paris va s'accompagner d'une recomposition de la carte intercommunale en Île-de-France, notamment au travers de regroupements d'intercommunalités existantes,

Le Conseil Municipal approuve la modification du troisième alinéa de la section 7.01 des statuts du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France remplacé par cinq nouveaux alinéas.

Retour de Djafar HAMOUM, Selimane ABDERRAHMANE et Simbara CAMARA.

12. Demande de modification des dispositions de l'article 7 des statuts du Syndicat Mixte des Systèmes d'Information (SII)

Adopté à l'unanimité

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 10

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal considère que les dispositions de l'article 7 des statuts du Syndicat mixte des systèmes d'information (SII) relatives à la contribution des communes aux dépenses du syndicat sont de nature à compromettre de manière essentielle la Ville de Bobigny à participer à l'objet du Syndicat mixte des systèmes d'information (SII).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à demander au comité syndical du Syndicat mixte des systèmes d'information (SII) la modification des dispositions statutaires relatives à la contribution de la Ville de Bobigny aux dépenses du syndicat.

Départ d'Aline CHARRON qui donne mandat à Waly YATERA.

Retour de Sylvain LEGER.

13. Protection des personnes et des biens et prévention de la délinquance par la mise en place d'un dispositif de vidéo protection : demande d'autorisation, de subventions et d'études et de réalisations

Adopté à la majorité

Pour : 31

Contre : 6

Abstentions : 4

Ne participe pas : 0

Considérant que la Ville est éligible à une aide financière au titre de l'appel à projet prévu au titre de 2016 pour l'emploi de crédits du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance (FIPD) pour la réalisation d'une 1^{ère} tranche de travaux dans le déploiement d'un système de vidéo protection,

Le Conseil Municipal approuve le projet de déploiement de la vidéo protection sur la ville et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à déposer les demandes d'autorisation d'un système de vidéo protection auprès du préfet de la Seine Saint Denis et à déposer les demandes de subvention au titre du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance auprès des services de l'Etat et de tous autres organismes.

14. Approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Ville de Bobigny (Ad'AP)

Adopté à l'unanimité

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour la mise en accessibilité de 48 Etablissements Recevant du Public (ERP) et 19. Installations Ouvertes au Public (I.O.P) sur la commune et approuve le montant prévisionnel de 6 900 000 d'euros TTC correspondant aux travaux prescrits dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée, ventilé sur 9 ans.

*Sortie de Monique SAMSON et Isabelle LEVEQUE.
Départ de Danielle LASSERRE.*

15. Convention avec Gaz Réseau Distribution France relative à l'installation et l'hébergement d'équipements de télé relevé pour le projet de compteurs communicants gaz

Adopté à la majorité

Pour : 30
Contre : 6
Abstention : 0
Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal autorise Gaz Réseau Distribution France (GrDF) à installer un concentrateur de télé-relevé sur le bâtiment de l'Hôtel de Ville moyennant une redevance annuelle de 50 euros HT, et approuve les termes de la convention la convention avec Gaz Réseau Distribution France(GrDF) relative à l'installation et l'hébergement d'équipements de télé relevé pour le projet de compteurs communicants gaz.

*Retour de Monique SAMSON.
Sortie de Selimane ABDERRAHMANE et Sabrina DEHOUM.*

16. Protocole transactionnel avec Société d'Économie Mixte pour l'Étude et l'Exploitation des Équipements Collectifs (SEMECO)

Adopté à l'unanimité

Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 1
Ne participe pas : 1

Monsieur Christian BARTHOLME ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal approuve le protocole transactionnel relatif au paiement des prestations facturées en 2015 par la SEMECO d'un montant de 110 115,74 euros TTC, concernant la prestation de ramassage des tas sauvages et de vidage des corbeilles de rues le week-end et les jours fériés.

Retour de Selimane ABDERRAHMANE et Sabrina DEHOUM.

17. Convention de mise à disposition du personnel Ville au Centre Communal d'Actions Sociales et des moyens au titre du Programme de Réussite Educative (PRE)

Adopté à l'unanimité

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Considérant que la Ville soutient le Programme de Réussite Éducative (PRE) comme axe fort de sa politique éducative et que la gestion opérationnelle de ce programme est confiée à la Direction Générale des Politiques Sociales Urbaines,

Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition au Centre Communal d'Action Sociale des moyens en termes de ressources humaines, locaux, téléphonie et informatique, au titre du programme de réussite Éducative et approuve la convention de mise à disposition du personnel Ville et des moyens logistiques au Centre Communal d'Action Sociale au titre du programme réussite éducative 2016.

Sortie de Faysa BOUTERFASS.

18. Conventions de financement en investissement proposées par la Caisse d'Allocations Familiales pour la création de crèche

Adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve les deux conventions proposées par la Caisse d'Allocations Familiales afin de pouvoir mobiliser les fonds, respectivement à hauteur de 142 500 euros et 165 000 euros, en cas de nouveaux projets de création de place en crèche par la Ville d'ici le 31 décembre 2017.

19. Convention d'objectifs et de financement du lieu d'accueil enfants – parents « Les lundis de l'Olympe » et avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de financement du lieu d'accueil enfants – parents « La Comète »

Adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la nouvelle convention d'objectifs et de financement du lieu d'accueil enfants – parents « Les lundis d'Olympe » et l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de financement du lieu d'accueil enfants - parents « La Comète ».

Retour d'Isabelle LEVEQUE et Faysa BOUTERFASS.

20. Convention tripartite avec le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication pour la mise en œuvre d'actions et d'installations de production et de distribution d'énergie géothermique sur les communes de Drancy et Bobigny

Adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la convention tripartite relative à la mise en œuvre du projet de distribution d'énergie géothermique sur le territoire entre le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC) et les Villes de Drancy et de Bobigny.

Départ de Sylvain LEGER.

21. Programme d'actions complémentaire 2015 du « Fonds d'Initiatives Associatives »

Adopté à l'unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 6

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal valide le programme d'actions complémentaire 2015 « Fonds d'Initiatives Associatives » (FIA) de Bobigny selon les montants de subventions à différentes associations suivants :

- Vita : « Art et culture »	1 000 €
- Kyerozen : « Un pont de Pierre passerelle pour l'emploi » :	3 000 €
- Académie Football de Bobigny « Foot, zumba & équilibre au féminin » :	2 000 €
- Les amis de l'Etoile : « Aide aux enfants » :	1 500 €
Soit un total de :	7 500 €

22. Convention entre le Mémorial de la Shoah de Drancy et la commune de Bobigny

Adopté à l'unanimité

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Considérant que la Ville de Bobigny souhaite faire appel au Mémorial de la Shoah de Drancy, lieu d'histoire et d'éducation, afin de favoriser l'accès au site de l'ancienne gare en mettant en place des visites pédagogiques, pour les publics scolaires dans une même cohérence historique, Le Conseil Municipal approuve la convention avec le Mémorial de la Shoah de Drancy pour une durée d'un an à compter de la date de signature, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de quatre années.

Sortie de Djafar HAMOUM.

23. Convention d'objectifs avec l'établissement public Bobigny Musiques – Canal 93

Adopté à la majorité

Pour : 27

Contre : 10

Abstention : 0

Ne participe pas : 1

Madame Sarah SBIA ne participe pas au vote

Le Conseil Municipal approuve la convention « intermédiaire » avec l'Etablissement Public « Bobigny Musiques – Canal 93 », à compter du 1^{er} avril 2016 jusqu'au 30 septembre 2016.

24. Tarification du séjour sportif « randonnées pédestres » pour adultes et seniors

Adopté à la majorité

Pour : 36

Contre : 1

Abstention : 1

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la tarification de 300 euros par participant pour le séjour sportif organisé du 23 au 27 mai 2016 à Ramonchamp dans les Vosges et précise que la Ville prend en charge le coût du déplacement aller-retour en car.

25. Modification du tableau des emplois communaux

Adopté à l'unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 6

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal décide la transformation des emplois suivants :

Grade	variation	Ancien effectif	Nouvel effectif
Gardien de Police Municipale	- 4	10	6
Brigadier chef principal	+ 4	0	4

Le Conseil Municipal décide la création suivante :

Grade	variation	Ancien effectif	Nouvel effectif
Psychologue	+ 1	0	1

Retour de Djafar HAMOUM.

26. Fixation du régime indemnitaire du cadre d'emplois de police municipale et du cadre d'emplois de psychologue territorial

Adopté à la majorité

Pour : 33

Contre : 1

Abstentions : 5

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve le régime indemnitaire du cadre d'emplois des agents police municipale et du cadre d'emplois de psychologue territorial.

Sortie de Sarah SBIA.

27. Demande de subvention au Fonds Social Européen pour l'opération « Gestion de parcours d'insertion pour les publics les plus éloignés de l'emploi » conduite dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Communautaire – Ensemble pour l'Emploi

Adopté à l'unanimité

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la demande de concours pour l'année 2016 au titre du Fonds Social Européen concernant l'opération intitulée « Gestion de parcours d'insertion pour les publics les plus éloignés de l'emploi » pour un montant de 41 000 euros et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le financement auprès du Fonds Social Européen.

28. Avenants n° 1 aux contrats d'assurance « Flotte automobile » et « Dommage aux biens »

Adopté à l'unanimité

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 1 au contrat d'assurance « Flotte automobile » d'un solde débiteur de 10 130,06 euros et l'avenant n° 1 au contrat d'assurance « Dommages aux biens ».

29. Octroi de la protection fonctionnelle à deux agents communaux

Adopté à l'unanimité

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal décide d'accorder la protection fonctionnelle de la commune à Mesdames Imen KARMAOUI et Danielle OUOAN et de prendre en charge les frais et honoraires inhérents à la défense de leurs intérêts.

Départ de Kahina AIROUCHE et Sabrina DEHOUM.

Retour de Sarah SBIA.

30. Rapports d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France pour la Société d'Économie Mixte pour l'Étude et l'Exploitation des Équipements Collectifs (SEMECO) et la commune de Bobigny

Prend acte

31. Rapport annuel 2014 de la Communauté d'Agglomération « Est Ensemble »

Prend acte

32. Rapport annuel 2014 de la délégation de service public relative au stationnement payant de surface

Prend acte

33. Rapport annuel 2014 de la délégation de service public relative au chauffage urbain

Prend acte

34. Rapport annuel 2014 de la concession de travaux publics pour la réalisation d'une unité de cogénération

Prend acte

35. Vœu relatif à l'article concernant la déchéance de la nationalité du projet de loi constitutionnelle dit de « protection de la Nation », déposé le 23 décembre 2015

Adopté à la majorité

Pour : 18

Contre : 2

Abstentions : 17

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal demande au Président de la République le retrait du projet de loi constitutionnelle dit de « protection de la Nation », souhaite que le Parlement joue pleinement son rôle institutionnel et s'oppose à cette mesure de l'exécutif si elle était maintenue afin de garantir l'égalité de tous inscrite dans la loi et de préserver l'unité nationale.

Il sollicite la mise en œuvre effective des peines d'indignité nationale pour sanctionner les Français coupables de terrorisme afin de garantir l'égalité de tous devant la loi.

36. Vœu relatif à l'article concernant l'Etat d'urgence du projet de loi constitutionnelle dit de « protection de la Nation », déposé le 23 décembre 2015

Adopté à la majorité

Pour : 14

Contre : 12

Abstentions : 11

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal demande au Président de la République le retrait du projet de loi constitutionnelle dit de « protection de la Nation », souhaite que le Parlement joue pleinement son rôle institutionnel et s'oppose à cette mesure de l'exécutif si elle était maintenue afin de garantir l'égalité de tous inscrite dans la loi et de préserver l'unité nationale.

Il demande que soit mis fin à l'état d'urgence, et à ses conséquences désastreuses pour les populations.

Départ d'Ouassila KOUAICHI, Fatou FAYE et Isabelle LEVEQUE.

37. Vœu relatif aux ex salariés de l'entreprise GOODYEAR injustement condamnés

Rejeté à la majorité

Pour : 6

Contre : 11

Abstentions : 16

Ne participe pas : 0

38. Vœu pour la libération d'un humanitaire français

Adopté à l'unanimité

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 3

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal demande la libération de Maxime Puemo Tchantchuing dit Moussa, habitant de Montreuil, humanitaire français incarcéré au Bangladesh depuis le 22 décembre 2015.

Le Conseil Municipal se joint à la famille de Moussa pour demander à la diplomatie française de tout mettre en œuvre pour que, dans le respect de la souveraineté du Bangladesh, ce ressortissant de notre pays, habitant et bénévole associatif de notre territoire nous revienne au plus vite.

Le Maire,

Stéphane DE PAOLI.



